

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11063 Yaoundé

CAMEROON
Initiative pour le
renforcement des
Institutions
EITI
Initiative
for
strengthening
Institutions
CAMEROON

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/C/UGAP

Yaoundé, le 05 avril 2021

COMPTE RENDU DE LA DIX-SEPTIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 05 AVRIL 2021 AU SIEGE DE L'ITIE A BASTOS

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE CINQ DU MOIS D'AVRIL

S'est tenue au siège de l'ITIE à Bastos, la dix-septième session du Comité ITIE Cameroun sous la présidence de **M. Gabriel DODO NDOKE, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité ITIE Cameroun.**

Y ont pris part des membres du Comité, des points focaux et le personnel permanent du Secrétariat Permanent, dont la liste est jointe en annexe.

La session a débuté à 14h45mn.

M. Ibrahim NDOUOP tenait la plume à cette session qui a débuté à 15h 56 mn. L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- ✓ *Etat des lieux de la collaboration du Cameroun avec les instances internationales de l'ITIE ;*
- ✓ *Réaction du Gouvernement suite à la suspension du Cameroun ;*
- ✓ *Divers.*

Le Président de séance a d'emblée remercié les uns et les autres pour leur présence et situé la session dans un contexte particulier marqué par la suspension temporaire du Cameroun de l'ITIE par le Conseil d'Administration, pour non-respect des critères de la NORME ITIE. Il a sollicité et obtenu des membres du Comité que l'ordre du jour initialement porté sur les convocations, soit revu et articulé autour des deux points listés plus haut.

I-ETAT DES LIEUX DE LA COLLABORATION DU CAMEROUN AVEC LES INSTANCES INTERNATIONALES DE L'ITIE

Remerciant l'assistance pour la validation des deux points principaux ci-dessus, le Président a passé la parole à M. BISSOU, agissant en qualité de représentant de Madame le Secrétaire Permanent, empêchée pour des raisons de santé. Sur le premier point, celui-ci a rappelé que le Cameroun devait produire le Rapport ITIE 2018 au plus tard le 31 mars 2021, faute de quoi il encourait une suspension temporaire. Cette suspension est effective depuis cette date butoir. Dans sa correspondance du 18 février 2021 adressée à Monsieur le Ministre des Finances,

Président du Comité, Madame Helen Clark rappelait les risques encourus par notre pays, risque qui aboutirait à la radiation pure et simple de l'initiative, si rien n'est fait pour la publication du Rapport susmentionné dans un délai d'un an.

Reprenant la parole à la suite de M. BISSOU, le Président de séance prend acte de la suspension temporaire et poursuit en disant que le Gouvernement doit tout mettre en œuvre pour normaliser la situation dans un délai maximal de 90 jours, soit trois mois. Il s'est souvenu des dispositions antérieures qui laissaient penser que la production en régie du Rapport, objet de la suspension, était pourtant dans la bonne voie, jusqu'à ce que soit remis sur la table la question de l'accompagnement par le Cabinet BDO, dont la branche londonienne, avait, semble-t-il donné son accord de principe pour l'accompagnement du Comité. Il a demandé à l'assistance, compte tenu de la situation, ce qu'il y a lieu de faire pour tirer notre pays de cette situation qui n'est pas reluisante pour notre image tant sur les plans national et international.

A cette interrogation, **le Représentant des Eglises protestantes du Cameroun** déclare que la production du Rapport ITIE en régie s'impose, compte tenu du délai de la procédure des marchés publics et des impayés dus au Cabinet BDO. Il rappelle qu'un groupe ad hoc a déjà rédigé les données contextuelles du Rapport ITIE 2018 et il faudrait envisager de mettre sur pied, une équipe au sein du Comité et, de lui donner les moyens pour procéder à la collecte et l'analyse des données de la période considérée.

Il est suivi dans cette posture par les **Représentants de Transparency International et de la CONAC** qui pensent respectivement que le Cameroun ne doit pas se dédire alors qu'il avait pris l'engagement de produire le rapport en régie et que, sur la base du plan de production des rapports en régie, il s'agit pour de procéder tout simplement à des réajustements. **Le Représentant de l'Union des Journalistes du Cameroun** partage leur position.

Le Représentant de l'Eglise catholique pour sa part, pense que pour une production de qualité qui prétende à l'exhaustivité, il est nécessaire que nous nous fassions accompagner dans cet exercice par un Cabinet, qui donnera de la crédibilité à notre Rapport. Il est en cela suivi par **le Représentant de la Direction Générale du Trésor** qui dit avoir eu des contacts avec M. LOURIMI du Cabinet BDO Tunisie, lequel s'est dit prêt à accompagner le Comité comme par le passé, malgré les circonstances difficiles liées au non-paiement de leurs factures.

Le Représentant de la Fédération minière du Cameroun propose une double posture, à savoir que le Cabinet BDO qui semble disposé à nous accompagner, travaille sur le Rapport et que le Comité travaille aussi sur ledit Rapport, quitte à nous retrouver pour faire le point et évaluer notre capacité à faire ce travail en interne pour les échéances à venir.

Le Secrétaire Exécutif du CRADEC, pour sa part, a axé son propos sur la faisabilité et le délai de production du Rapport ITIE en régie par le Comité. A ce titre, il a proposé que si l'option de la réalisation en régie ne parvenait pas à permettre au Comité de respecter l'engagement pris par le Président du Comité, en termes de délai de production du Rapport ITIE 2018, alors il vaudrait mieux recourir à une méthode que nous maîtrisons le mieux, à savoir l'Administrateur indépendant BDO Tunisie Consulting.

Les **Représentants de la Coalition Camerounaise Publiez Ce Que Vous Payez** et de **AGRN** ont, pour leur part, rappelé que la réalisation en régie des Rapports ITIE par les Groupes multipartites est une recommandation des instances internationales de l'ITIE (Décision des 14 et 15 octobre 2020). L'engagement pris par le Président du Comité est conforme à la dynamique de l'ITIE et rien ne justifie que le Comité ne puisse s'exercer dans la réalisation des Rapports ITIE 2018 et 2019 ; d'autant plus qu'ils ne sont pas au cœur de la prochaine Validation du Cameroun.

Le Représentant des Eglises protestantes dit que le Conseil a donné l'opportunité de faire le rapport en régie, dans le cadre des mesures assouplies liées à la pandémie de la Covid 19. En plus, dans le contexte actuel, le Chef de l'Etat a demandé de privilégier les ressources nationales et qu'en conséquence, nous disposons du potentiel intellectuel pour faire le Rapport attendu dans le cadre de l'appropriation nationale.

II- REACTION DU GOUVERNEMENT ET MESURES URGENTES POUR NORMALISER LA SITUATION DU CAMEROUN

Après les différentes interventions ci-dessus, le Président du Comité a relevé la nécessité de mobiliser toutes les ressources humaines. Il a indiqué qu'il est souhaitable que le Comité remette BDO en confiance. Il a demandé au **Représentant de la Direction Générale du Trésor** de se rapprocher de sa hiérarchie en vue des dispositions qui pourraient être prises pour le virement de la dette due à BDO.

Il a demandé que, de concert avec M. BISSOU, le Représentant de la CONAC travaille à la composition des équipes nécessaires à la réalisation de toutes les tâches attendues dans le cadre de la production du Rapport attendu. Ce travail minutieux et concerté permettra de régler le problème posé par le Représentant de l'Eglise catholique, à savoir celui de la très faible implication des agents de l'Administration dans les travaux de groupe.

Ils devront enfin proposer un chronogramme et les TDR du Consultant et un mémoire de dépenses sur les trois prochains mois. Le Président a promis de prendre l'attache du Président du Comité pour la question relative aux ressources nécessaires à mobiliser.

Suite à l'intervention du **Représentant du Ministère de la Justice**, le Président a demandé qu'une correspondance adressée au Cabinet BDO soit soumise à sa signature dans les meilleurs délais pour l'inviter à reprendre sa collaboration avec le Comité. Ce Cabinet aurait prioritairement pour la mission d'évaluer des procédures d'attestation des déclarations ITIE pour le compte des exercices 2018 et 2019, et éventuellement la réalisation du Rapport ITIE 2018.

Le Représentant de Services du Premier Ministre rappelle que, même dans le cadre de la régie, il est dit qu'un Cabinet devra intervenir pour l'agrégation des données. Il s'interroge en conséquence sur la double démarche envisagée de recruter deux Consultants. A cette préoccupation, **M. BISSOU** a répondu que, dans le cadre des missions de l'Administrateur Indépendant, par le passé il a systématiquement procédé à l'évaluation des procédures d'attestations des données. Toutefois, même si le Comité entend procéder à la réalisation en régie totale de ses Rapports ITIE, il se doit de prouver son impartialité en recourant à un Expert-

comptable qui viendra légitimer la qualité des données utilisées et par conséquent celle des Rapports ITIE.

III- DIVERS

Rendu à ce point, le **Représentant de l'Eglise catholique**, compte tenu de l'indisponibilité annoncée de Madame le Secrétaire Permanent jusqu'à fin avril, demande qu'un intérimaire soit désigné pour coordonner l'ensemble du travail à faire.

A cette préoccupation, le *Président de séance* promet d'en parler avec le Président du Comité et d'en donner suite au cours de la session prévue le lundi 12 avril 2021.

L'Honorable MBEDE, quant à lui, sollicite qu'un compte rendu fidèle de cette session soit signé par Président du Comité ou le Président de séance en vue de sa transmission au Très Honorable Président de l'Assemblée Nationale dans les plus brefs délais.

Sur la nécessité ou non de communiquer sur la situation pour informer l'opinion nationale, le Comité opte pour la réserve et prend l'option de travailler au rétablissement de la situation avant de faire toute communication que ce soit.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président a clôturé la séance à 16h26mn, donnant rendez-vous dans un autre lieu que le siège afin de pouvoir veiller au respect des mesures de distanciation physique, dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Le Coordonnateur de l'UGAP

Richard Fregus Ekoum
Diplômé en Sciences Politiques

Le Président de Séance



Dodo Ndoké Gabriel

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/C/UGAP

Yaoundé, le 05 avril 2021

**RESOLUTIONS/RECOMMANDATIONS ISSUES
DE LA DIX-SEPTIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE
LE 05 AVRIL 2021 AU SIEGE DE L'ITIE A BASTOS**

A l'issue de la session spéciale susmentionnée, les résolutions et recommandations ci-après ont été prises et adoptées :

I- RESOLUTIONS

Le Comité décide de :

- 1- se réunir le lundi 12 avril 2021 à 14h ;
- 2- prendre acte de l'indisponibilité de Mme le Secrétaire Permanent, pour raisons de maladie ;
- 3- se donner 90 jours pour rétablir la situation du Cameroun dans l'Initiative afin d'éviter sa radiation définitive ;
- 4- solliciter du Président du Comité, la désignation d'un Secrétaire Permanent par intérim, en attendant le retour de congés de la titulaire du poste ;
- 5- saisir par correspondance, le Cabinet BDO-Tunisie pour l'inviter à reprendre sa collaboration avec le Comité ;
- 6- mandater Messieurs Michel BISSOU et Richard FEGUE EKANI de proposer un ou des groupes ad hoc pour diligenter la production du Rapport ITIE 2018.

II- RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande au :

- 1- Représentant de la Direction Générale du Trésor de faire les diligences nécessaires auprès de sa hiérarchie pour le virement des sommes dues au Cabinet BDO-Tunisie ;
- 2- Secrétariat Permanent de faire diligence pour la signature du compte rendu de la présente séance afin de permettre aux représentant de l'Assemblée Nationale au Comité d'éclairer la gouverne du Président de l'Assemblée Nationale.

Le Coordonnateur de l'UGAP

Le Président de Séance

Richard Fegue Ekani
Diplômé en Sciences Politiques



Dodo Ndoké Gabriel